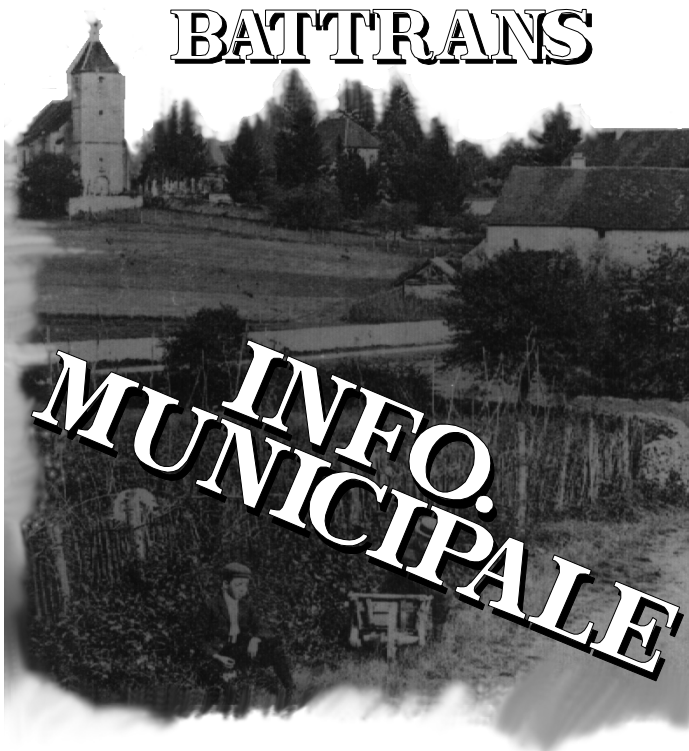


# Bulletin municipal de Battrans

## BATTRANS

Jun 1996



### SOMMAIRE

La nouvelle équipe

Assainissement;  
où en est-on ?

Aménagement de la forêt

Rénovation du patrimoine communal

Battrans, village vert

Un arrêt de bus supplémentaire

Battrans s'informatise

S.I.D. des cantons Gray Autrey

La vie associative

Rubrique

"Connaître l'eau c'est connaître la vie"

## Le mot du maire

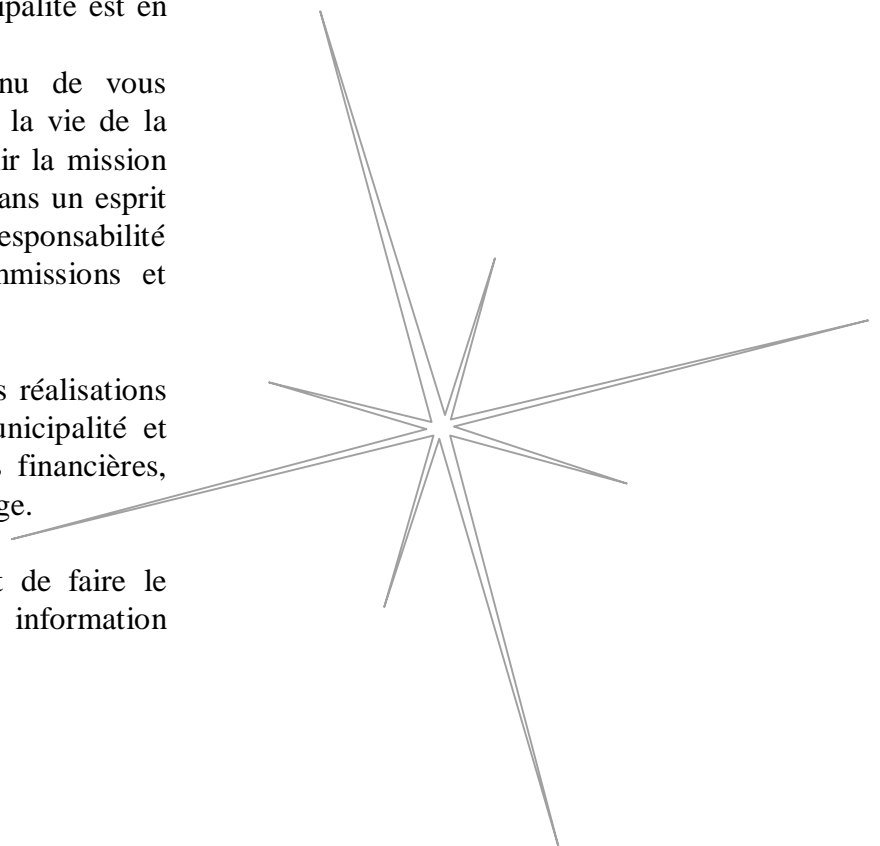
Voici un an que la nouvelle municipalité est en place.

Le moment est venu de vous apporter quelques informations sur la vie de la commune. Je m'efforcerai de remplir la mission qui m'a été confiée en travaillant dans un esprit d'équipe. Chaque conseiller a une responsabilité propre au sein des diverses commissions et syndicats: Les élus sont au service de tous.

Nous allons bien sûr poursuivre les réalisations commencées par la précédente municipalité et dans la mesure de nos possibilités financières, continuer le développement du village.

Ce premier bulletin en permettant de faire le point marquera le début d'une information régulière.

Gilbert Jeanguyot



## ASSAINISSEMENT OU EN EST-ON ?



En 1991 le projet d'assainissement de la commune étudié par la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) est retenu par le conseil municipal et fait l'objet de l'enquête d'utilité publique d'usage. Tout le village est englobé sauf trois maisons qui ne seront pas raccordables. L'épuration des eaux usées doit se faire par lagunage.

Le prix global des travaux est estimé à 2.369.000 francs TTC. Le financement des travaux se fera par le cumul de subventions; Etat, Agence de bassin, conseil général représentant 70 pourcent du montant total, le reste par les fonds propres de la commune et des emprunts.

Pour rendre compatible un tel projet avec un financement réaliste pour le budget de la commune et l'octroi des subventions, Les travaux sont découpés en quatre tranches de réalisation.

La première tranche concernant la Grande Rue, 593.000 Frs. La deuxième, le lagunage et son chemin d'accès, 415.000 Frs. La troisième, la Rue des Perrières, 379.000 Frs et enfin, la quatrième englobant le reste du village, 982.000 Frs.

Aujourd'hui les trois premières tranches sont terminées, échelonnées depuis 1992, grâce à la diligence de la Grayloise de Travaux retenue dès la première tranche et reconduite pour les deux autres.

Coût global des travaux, 1.218.847 Francs TTC (prévu 1.287.620) ; subvention attribuée, 835.193 Frs.

La quatrième tranche prévue, jugée d'un coût trop élevé pour l'attribution des subventions est partagée en deux. Une quatrième de 686.214 Frs et une cinquième de 295.786 Frs TTC.

Une taxe d'assainissement est actuellement à l'étude pour les foyers raccordables. (Le raccordement doit être effectué dans les deux ans qui suivent la pose du regard.) Une subvention supplémentaire nous sera accordée en 1997 pour la réfection de la Grande Rue, très endommagé par ces travaux.



## AMENAGEMENT DE LA FORET

En 1991, le conseil municipal de Battrans a inscrit un plan d'Aménagement de la forêt étudié par l'ONF. Celui-ci a pour but de gérer rationnellement les bois communal pour tirer le meilleur apport financier sans la détruire. Ce plan arrêté pour vingt ans (1991 à 2010) prévoit de couper complètement sept parcelles pour les replanter, soit 25 hectares sur les 144 hectares de notre forêt communale tout en continuant d'exploiter les autres parcelles selon le mode habituel d'amélioration.

Depuis la mise en place de ce plan d'aménagement (5 ans), deux parcelles ont été complètement coupées. Les recettes pour cette période représentent pour les ventes de bois d'oeuvre, 745.500 Frs et pour les affouages et lots de bois de chauffage, 48.812 Frs soit un total de 796.312 Francs. Les frais de garderie ONF et d'entretien ne s'élevant au total qu'à 115.934 Francs . Il se dégage donc pour les cinq ans d'exercice de cet aménagement un apport au budget de la commune de 680.378 Francs.

## **RENOVATION DU PATRIMOINE COMMUNAL**



Grâce au travail commencé par l'équipe précédente, le projet évolue, des plans sont proposés, modifiés, et, aujourd'hui les travaux vont pouvoir être entrepris ; il est prévu que ces trois appartements soient habitables dès la fin de cette année.

L'appartement attenant à la mairie se verra totalement rénové, et agrandi de deux nouvelles chambres à l'étage. En contrepartie, une pièce de cet appartement sera libérée, offrant la possibilité d'un agrandissement ultérieur de la mairie (celle-ci se montrant quelque fois trop exiguë).

Le bâtiment qui autrefois était utilisé pour entreposer les congélateurs, permettra la création de deux nouveaux logements: Le premier, de type F4, pouvant éventuellement disposer d'un garage, couvrira une surface habitable de 90 m<sup>2</sup>. Le second, de type F3, agréé A.P.L., offrira 70m<sup>2</sup> de surface habitable. L'ensemble des travaux à effectuer représente un montant global d'environ 870.000 F qui sera financé par les subventions « Palulos » (34.000F) et le conseil général (150.000F), d'un emprunt (620 000F) et de fonds propres de la commune (56.000F).

On estime que la rentabilité sera effective dans 8 ans. Par ailleurs, sont également prévus quelques aménagements dans l'ancienne salle de l'école pour des raisons évidentes de sécurité.

Il s'avère en effet nécessaire d'effectuer une remise aux normes, afin de pouvoir continuer à utiliser cette salle.

Il faudra en particulier revoir les installations électriques, supprimer les risques liés au gaz en remplaçant le matériel existant par une plaque chauffante électrique et enfin faire poser une porte d'entrée conforme à la législation en vigueur.

L'ensemble de ces modifications a été évalué à environ 20.000 Francs.

En bref ces travaux permettront de valoriser le patrimoine de Battrans, et d'augmenter le potentiel habitat.

### **BATTRANS, VILLAGE VERT.**



Depuis quelques semaines, avec le retour des beaux jours, Battrans a pris sous le soleil un petit air pimpant. Les trottoirs et les talus sont soigneusement tondus et les entrées du village fleuries.

Tous les habitants apprécient l'action aussi discrète qu'efficace de notre employé municipal Serge Springaux. Pour faciliter le travail d'entretien, la commune a fait récemment l'acquisition d'une tondeuse et d'une remorque. Le village de Battrans si caractéristique par son site reste heureusement un village proche d'une ville à l'abri d'une urbanisation excessive.

Les habitants auront certainement à coeur de maintenir à ce charmant village son aspect campagnard, un peu désuet avec son église perchée, sa superbe cure, son lavoir, ses bordures de trottoir en pierre, ses nombreux coins de verdure et ... sa célèbre cloche.

## BATTRANS S'INFORMATISE

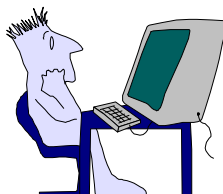


BATTRANS S'INFORMATISE Depuis plusieurs années, beaucoup de communes, petites, moyennes ou grandes ont déjà équipé leur mairie de système informatisé. Mais jusqu'à ce jour, les logiciels développés devenaient obsolète avant d'avoir vécu. Le conseil général de Haute Saône, propose un nouveau support logiciel permettant d'harmoniser les différentes administrations communales avec les services départementaux. Le département s'engage à assurer l'installation, l'assistance et la formation nécessaire du personnel de mairie tout en garantissant la pérennité de son système informatique.

L'informatisation de la mairie est inéluctable : toutes les transactions préfectorales, fiscales bancaires etc...se feront par disquettes ou par télématique; qui à ce jour n'a pas entendu parlé du réseau Internet...?. Le conseil municipal résolument moderne a doté, en partenariat avec le département, notre mairie de l'outil micro-informatique.

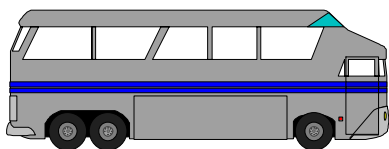
Le logiciel " MAGNUS " permet d'assurer la comptabilité des communes, la gestion du personnel, de gérer les élections, l'état civil, les services aux administrés, ainsi que la facturation des prestations ( eau assainissement, ordures ménagères.....etc.).

La micro informatique envahit notre vie de tous les jours, au bureau, à l'usine, à l'école, partout, même à la maison. et maintenant dans notre mairie!. L'informatique est-ce utile?



Bien sûr c'est même indispensable pour les besoins de notre vie moderne, mais il faut la considérer à sa juste valeur, comme un outil!.

## UN ARRET DE BUS SUPPLEMENTAIRE POUR LES SCOLAIRES



Suite aux demandes des jeunes, le conseil municipal de Battrans en accord avec les services des transports scolaire du département, ont officialisé l'arrêt de bus à coté du pont, au croisement de la Grande Rue et de la route de Velesmes. Cinq minutes de sommeil en plus ou le temps de manger une troisième tartine !!

## L'EUROPE : BATTRANS AUSSI EST CONCERNE

L'opération pour l'amélioration de l'habitat de Gray et d'Autrey-Les-Gray (OPAH) concernait 38 communes de ces 2 cantons.

L'objectif d'une OPAH est double: D'une part, aider les particuliers à améliorer leurs habitations anciennes et d'autre part, améliorer et développer le parc locatif existant. L'OPAH s'étant achevée sur un constat de succès, une question s'est posée: Faut-il supprimer le syndicat ?

Pour saisir l'opportunité de mobiliser de nouveaux fonds (fonds européens en faveur du développement local), une commission a proposé de créer un syndicat intercommunal de programme local de l'habitat (S.I.D. séance du 9 Septembre 1995). Ce nouveau syndicat intercommunal s'est fixé pour mission de

développer dans les cantons de Gray et Autrey les actions suivantes (S.I.D.C.G.A.)

- Maintien des commerces.
- Renforcement des services, parkings, éclairage.....
- Transports publics.
- Aides aux personnes âgées.
- Restauration de l'image des villages.
- Développement pour l'emploi des jeunes.
- Création d'une déchetterie.



La commune de Battrans ne pouvant pas passer à côté de cette chance de bénéficier de nouveaux fonds pour l'amélioration de la qualité et du cadre de vie a décidé d'adhérer à ce nouveau syndicat. Ce syndicat est créé pour une durée de six ans. Chaque commune est représentée au sein du comité par deux titulaires et deux suppléants. Le bureau est composé d'un représentant par commune; pour Battrans Gilbert Jeauguyot et Jean Robert. La présidence est assurée en alternance par les conseillers généraux des cantons de Gray et Autrey; Messieurs Bergelin et Blanchot.

### Battrans compte deux associations actives :

Nous avons décidé de leur ouvrir nos colonnes afin qu'elles se présentent (si vous ne les connaissez déjà) ou qu'elles vous parlent elles-mêmes de leurs activités.



**A.C.C.A. BATTRANS** (Association Communale de Chasse Agréée). Créée le 12 juin 1972, l'Association compte 9 chasseurs. Ils peuvent évoluer sur 541 hectares de plaine dont 378 chassables. Très vite ils se regroupent avec d'autres communes, formant une A.I.C.A. (Association Intercommunale). Les années passant, chacun retrouvera son autonomie. Depuis 1972, Battrans vole de ses propres ailes. Aujourd'hui, la petite troupe de chasseurs (12 au total) que vous pouvez voir sur la commune à partir du mois de septembre court après la galinette.

Le monde de la chasse a bien changé, ce sont des gens respectueux de la nature quoiqu'on en pense ! Ils sont prêts à faire d'énormes



### B.A.L. Le mot du président

Cette année encore les sorties printanières (patinoires, spectacle Muriel ROBIN) furent une réussite.

La fête de Battrans (6 et 7 Juillet 1996) se prépare dès maintenant. Deux jours d'animation sont prévus, Samedi soir ambiance disco et Dimanche repas champêtre avec au menu des grenouilles pour les gourmands ou des saucisses pour les autres; Ambiance rétro assurée Le B.A.L. ça marche. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres, nous souhaitons être chaque année encore plus nombreux dans

## CONNAITRE L'EAU C'EST CONNAITRE LA VIE

Les savants estiment l'âge de la terre à 4,5 milliards d'année. La terre à sa formation était entourée de gaz brûlants. En se refroidissant au cours des temps deux de ces gaz, oxygène et hydrogène, se sont combinés pour former de l'eau. Pendant des millénaires il a plu sans arrêt.

L'eau a recouvert les trois quarts de la planète, la quantité d'eau sur terre a été, est et restera constante. Mais 99.7 % de cette eau est salée ou glacée. Il reste 0.3 % d'eau utile à la vie présente sur la terre. On aurait donc tort de considérer que l'eau est un élément abondant et que l'on peut le gaspiller et le polluer sans inconvénient. L'eau est indispensable à l'existence de toute vie végétale, animale, humaine.

Quels sont nos besoins en eau?

L'homme a un besoin physiologique de deux à trois Litres d'eau par jour (boisson et aliment). Chaque année le corps humain est traversé par une tonne d'eau. Les besoins domestiques utilisent de l'eau 11 litres pour une chasse d'eau, 150 L. pour un lave linge, 150 à 200 L. pour laver une voiture ect...

L'agriculture et l'industrie sont de grandes consommatrices d'eau : la fabrication d'un litre de bière nécessite 25 L. d'eau, pour 1Kg de papier 300 à 500 L. d'eau, pour 1Kg de fourrage 1000 L, pour 1Kg de ciment 35L, pour 1Kg de blé 1500L, pour 1Kg de streptomycine 4 000 000 de litres.

Comment venir au secours de l'eau.

La sauvegarde de l'eau dépend de 2 actions menées en même temps :

- la préservation de la source
- la réduction de la pollution

Parmi ces actions il y en a qui réclament simplement vigilance et bonne volonté dans les gestes de la vie quotidienne:

- Se contenter d'une douche (20 à 30L) à la place d'un bain (150L).
- Veiller à fermer le robinet qui coule goutte à goutte. (Pendant un an il entraîne une perte d'eau de 35 000L).
- Utiliser moins de détergent pour la vaisselle ou pour la lessive ...
- Faire sa vidange de voiture n'importe où dans la nature et vider sa friteuse dans l'évier, c'est dégrader l'eau et la nappe phréatique.
- Ne pas jeter ses déchets n'importe où et surtout pas dans les rivières. Ces gestes de chaque jour permettent déjà de venir au secours de l'eau d'une manière facile et peu contraignante.



Des travaux plus importants, plus coûteux sont aussi réalisés pour préserver la ressource en eau:

- Contrôle régulier des quantités d'eau prélevées en rivière et dans les nappes.
- Recherche des fuites sur les réseaux de distribution.
- Nettoyage et aménagement des lits et des berges des rivières.
- Protection des captages en éloignant les abords des zones de déchets ménagés et industriels.

Il ne suffit pas de préserver la ressource mais il faut aussi réparer les dégâts en réduisant la pollution.

